

REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE -- EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE MARSEILLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE

ARRETES

DELEGATIONS	1
DIRECTION DES PARCS ET JARDINS	1
DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES	1
MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE	2
MANIFESTATIONS.....	2
MISE A DISPOSITION.....	3
MESURES DE POLICE	5
AUTORISATIONS DE MUSIQUE ET MUSIQUE-DANCING.....	5
MOIS DE JANVIER 2009	5
PERMIS DE CONSTRUIRE	7
PERIODE DU 16 AU 31 DECEMBRE 2008.....	7
PERIODE DU 1 ^{ER} AU 15 JANVIER 2009.....	10
PERIODE DU 16 AU 31 JANVIER 2009.....	12

ACTES ADMINISTRATIFS

ARRETES MUNICIPAUX

DELEGATIONS

09/017/SG – Délégations de signatures de : Mmes Martine VASSAL et Danielle SERVANT

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal du 21 Mars 2008.

ARTICLE 1 Pendant l'absence de Monsieur José ALLEGRI, Adjoint délégué au Bataillon de Marins-Pompiers, à la Protection Civile, au Plan Communal de Sauvegarde, aux Commissions de Sécurité, à la Gestion des Risques, aux Affaires Militaires et aux Anciens Combattants, sont habilités à signer tous arrêtés, pièces et documents en ses lieu et place :

Madame Martine VASSAL, Adjointe au Maire, du lundi 9 au dimanche 15 février 2009 inclus,

Madame Danielle SERVANT, Adjointe au Maire, du lundi 16 au mercredi 18 février 2009 inclus.

ARTICLE 2 Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 22 JANVIER 2009

DIRECTION DES PARCS ET JARDINS

09/015/SG – Autorisation au public sur les voies aménagées du domaine de Luminy et Interdiction au public des espaces boisés à compter du 21 janvier 2009 et jusqu'à nouvel ordre

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 2211-1 et suivants,

Vu le Code Pénal, art. L 131-12 et R 610-5

Vu notre arrêté n° 97/007 SG du 9 janvier 1997, portant règlement général de police dans les espaces verts de la Ville de Marseille, Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières de sécurité suite aux dégâts occasionnés aux arbres par la chute de neige du 7 janvier 2009

ARTICLE 1 L'accès au public n'est autorisé que sur les voies aménagées du domaine de Luminy jusqu'à nouvel ordre à compter du 21 janvier 2009.

ARTICLE 2 les espaces boisés sont interdits au public en raison des risques de chutes de branches ou d'arbres.

ARTICLE 3 Madame l'Adjointe déléguée aux Parcs et Jardins, Espaces Naturels, Piétonisation et Pistes Cyclables, Voirie, Circulation et Stationnement,

est chargée de veiller à l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 23 JANVIER 2009

09/016/SG – Autorisation au public sur les prairies et voies aménagées du Parc Pastré et interdiction au public des espaces boisés à compter du 21 janvier 2009 jusqu'à nouvel ordre

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 2211-1 et suivants,

Vu le Code Pénal, art. L 131-12 et R 610-5

Vu notre arrêté n° 97/007 SG du 9 janvier 1997, portant règlement général de police dans les espaces verts de la Ville de Marseille, Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières de sécurité suite aux dégâts occasionnés aux arbres par la chute de neige du 7 janvier 2009,

ARTICLE 1 L'accès au public n'est autorisé que sur les prairies et les voies aménagées du parc Pastré jusqu'à nouvel ordre à compter du 21 janvier 2009.

ARTICLE 2 Les espaces boisés sont interdits au public en raison des risques de chutes de branches ou d'arbres.

ARTICLE 3 Madame l'Adjointe déléguée aux Parcs, Jardins, Espaces Naturels, Piétonisation et Pistes Cyclables, Voirie, Circulation et Stationnement,

est chargée de veiller à l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 23 JANVIER 2009

DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES

09/011/SG – Emplacements réservés aux personnes handicapées dans la ZAC Cité de la Méditerranée

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi N° 2005-102 du 11 Février 2005,
Vu l'article R.111.19.2 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Décret N° 2006-555 du 17 Mai 2006,
Vu l'Arrêté du 1^{er} Août 2006,
Vu le Décret N° 2006-1089 du 30 Août 2006.

ARTICLE 1 La S.A.S SUEDE a obtenu un dossier de Permis de Construire N°13055.07.L.1447.PC.PO pour l'aménagement de 88 946 m² dans la Z.A.C Cité de la Méditerranée – 2 Quai d'Arcenc – 13002 Marseille.

ARTICLE 2 Ce projet comprendra quatre bâtiments et un parc de stationnement d'une capacité d'accueil de 631 places. Dans ces conditions, le nombre d'emplacements réservés aux personnes handicapées est fixé à 16 places.

ARTICLE 3 Ces emplacements devront répondre aux dispositions techniques prévues à l'article R.111.19.1 et R.111.19.2 du Code de la Construction et de l'Habitation, complété par l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} Août 2006.

ARTICLE 4 Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié, affiché et publié au recueil des actes administratifs.

FAIT LE 12 DECEMBRE 2008

MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

MANIFESTATIONS

08/013/SG – SIRENES ET MIDI NET » sur le parvis de l'Opéra du 7 janvier 2009 au 3 juin 2009

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L. 2212.2,
Vu le Code de la Consommation et notamment l'article L. 221.1,
Vu l'arrêté n° 89/017/SG en date du 19 janvier 1989 réglementant les marchés, foires, kermesses et les manifestations commerciales sur la voie publique,
Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône du 22 juin 2000 relatif à la lutte contre les nuisances sonores,
Vu la délibération n° 07/1224/EFAG du 10 décembre 2007 fixant les tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2008.
Vu la demande présentée par « LIEUX PUBLICS », représenté par Monsieur Pierre ANDRAC, Directeur Technique, domicilié 16, rue Condorcet – 13016 Marseille.

ARTICLE 1 La Ville de Marseille autorise « LIEUX PUBLICS », représenté par Monsieur Pierre ANDRAC, Directeur Technique, domicilié 16, rue Condorcet – 13016 Marseille, à organiser « SIRENES ET MIDI NET » sur le parvis de l'Opéra

Manifestation : Les spectacles seront organisés le premier mercredi de chaque mois de 12 h 00 à 12 h 20 du mercredi 7 janvier 2009 au mercredi 3 juin 2009.

ARTICLE 2 L'organisateur devra répondre aux obligations générales de sécurité.

Afin que la manifestation puisse se dérouler dans le respect des règles de sécurité, l'organisateur devra se conformer aux prescriptions ci-après :

Laisser libre l'accès aux façades, aux bouches et poteaux d'incendie ;

Garantir une voie de circulation pour les véhicules d'incendie et de secours.

ARTICLE 3 Le présent arrêté est subordonné à la prise par l'organisateur d'un contrat d'assurance – responsabilité civile à garantie illimitée – garantissant tout dommage pouvant être causé aux personnes et aux biens. Il doit comporter une clause de renonciation à l'encontre de la Ville de Marseille.

ARTICLE 4 Par dérogation préfectorale du 22 juin 2000, les instruments de sonorisation sont admis tant que leur usage ne revêt pas de caractère agressif par leur durée, intensité ou répétition.

ARTICLE 5 Dans le cadre de la campagne de propreté mise en place par la Ville de Marseille, il convient de respecter les dispositions suivantes :

Aucune détérioration sur le domaine public ne devra être constatée. Les organisateurs devront maintenir les lieux en constant état de propreté.

Les déchets devront être rassemblés et déposés dans les conteneurs,

La Ville de Marseille se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage ou de réparation résultant d'éventuels désordres.

ARTICLE 6 Les frais d'alimentation en eau et électricité sont à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 7 Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée aux Parcs, Jardins, Espaces Naturels, Piétonisation et Pistes Cyclables, Voirie, Circulation et Stationnement, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée à la Sécurité et Prévention de la Délinquance –Police Municipale - Police Administrative, Monsieur le Directeur des Emplacements, Monsieur le Commissaire Central, Monsieur le Commissaire du 01^{er} arrondissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 22 JANVIER 2009

08/019/SG – Course cycliste « 22^{ème} Course des Amoureux » dans le quartier de Ste-Marguerite et le Parc de Maison Blanche le 15 février 2009

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L. 2212.2,

Vu le Code de la Consommation et notamment l'article L. 221.1,

Vu l'arrêté n° 89/017/SG en date du 19 janvier 1989 réglementant les marchés, foires, kermesses et les manifestations commerciales sur la voie publique,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône du 22 juin 2000 relatif à la lutte contre les nuisances sonores,

Vu la délibération n° 08/17288/EMP/DEVD du 15 décembre 2008 fixant les tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2009.

Vu la demande présentée par l'association « L'ETOILE CYCLISTE DE SAINTE-MARGUERITE », représentée par Monsieur Jean-Louis REYNAUD, domicilié : 148, boulevard Paul Claudel 13009 MARSEILLE.

ARTICLE 1 La Ville de Marseille autorise l'association « L'ETOILE CYCLISTE DE SAINTE-MARGUERITE », représentée, par Monsieur Jean-Louis REYNAUD, domicilié : 148, boulevard Paul Claudel 13009 MARSEILLE, à organiser une course cycliste dans le cadre de la « 22EME COURSE DES AMOUREUX », dans le quartier de Ste-Marguerite et le Parc de Maison Blanche conformément au plan ci-joint.

MANIFESTATION : DIMANCHE 15 FEVRIER 2009 DE 10 H 00 A 11 H 00.

Parcours : bd Barthelemy, ancien chemin de cassis, bd Aiguillon, bd de Ste-Marguerite, bd Romain Rolland jusqu'au bd François Mauriac, puis bd Paul Claudel jusqu'au Parc de Maison Blanche (1 tour de parc).

ARTICLE 2 L'organisateur devra répondre aux obligations générales de sécurité.

Afin que la manifestation puisse se dérouler dans le respect des règles de sécurité, l'organisateur devra se conformer aux prescriptions ci-après :

Laisser libre l'accès aux façades, aux bouches et poteaux d'incendie ;

Garantir une voie de circulation pour les véhicules d'incendie et de secours.

ARTICLE 3 Le présent arrêté est subordonné à la prise par l'organisateur d'un contrat d'assurance – responsabilité civile à garantie illimitée – garantissant tout dommage pouvant être causé aux personnes et aux biens. Il doit comporter une clause de renonciation à l'encontre de la Ville de Marseille.

ARTICLE 4 Avis favorable est donné pour l'organisation de cette manifestation sous réserve que la Commission de Sécurité compétente émette un avis favorable lors de sa visite avant l'ouverture de la manifestation et du respect des prescriptions formulées.

ARTICLE 5 Par dérogation préfectorale du 22 juin 2000, les instruments de sonorisation sont admis tant que leur usage ne revêt pas de caractère agressif par leur durée, intensité ou répétition.

ARTICLE 6 Dans le cadre de la campagne de propreté mise en place par la Ville de Marseille, il convient de respecter les dispositions suivantes :

Aucune détérioration sur le domaine public ne devra être constatée. Les organisateurs devront maintenir les lieux en constant état de propreté.

Les déchets devront être rassemblés et déposés dans les conteneurs,

La Ville de Marseille se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage ou de réparation résultant d'éventuels désordres.

ARTICLE 7 Les frais d'alimentation en eau et électricité sont à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 8 Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée aux Parcs, Jardins, Espaces Naturels, Piétonisation et Pistes Cyclables, Voirie, Circulation et Stationnement, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée à la Sécurité et Prévention de la Délinquance –Police Municipale - Police Administrative, Monsieur le Directeur des Emplacements, Monsieur le Commissaire Central, Monsieur le Commissaire du 9^{ème} arrondissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 30 JANVIER 2009

08/020/SG – Le Monde des dinosaures sur l'Escale Borely du 21 février au 10 mars 2009

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L. 2212.2,

Vu le Code de la Consommation et notamment l'article L. 221.1,

Vu l'arrêté n° 89/017/SG en date du 19 janvier 1989 réglementant les marchés, foires, kermesses et les manifestations commerciales sur la voie publique,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône du 22 juin 2000 relatif à la lutte contre les nuisances sonores,

Vu la délibération n° 07/1224/EFAG du 10 décembre 2007 fixant les tarifs d'occupation du domaine public communal pour l'année 2008.

Vu la demande présentée par la société « EURL KR PRODUCTION », représentée par Monsieur Jean-Pierre JUSTINE, Directeur de Communication, domicilié : 11, rue du Puy-Lanaud 87000 LIMOGES.

ARTICLE 1 La Ville de Marseille autorise la société « EURL KR PRODUCTION », représentée par Monsieur Jean-Pierre JUSTINE, Directeur de Communication, domicilié : 11, rue du Puy-Lanaud 87000 LIMOGES, à installer une structure de 35 m x 40 m, sur l'Escale Borely dans le cadre de l'exposition « LE MONDE DES DYNOSAURES », conformément au plan ci-joint.

MANIFESTATION : DU SAMEDI 21 FEVRIER AU MARDI 10 MARS 2009 DE 14 H A 18 H.

ARRIVEE SUR LE SITE LE MERCREDI 18 FEVRIER 2009 A 8 H

MONTAGE : LE JEUDI 19 FEVRIER 2009 DE 8 H A 20 H ET LE VENDREDI 20 FEVRIER 2009 DE 8 H A 12 H.

DEMONTAGE : LE MERCREDI 11 MARS DE 8 H A 12 H.

ARTICLE 2 L'organisateur devra répondre aux obligations générales de sécurité.

Afin que la manifestation puisse se dérouler dans le respect des règles de sécurité, l'organisateur devra se conformer aux prescriptions ci-après :

Laisser libre l'accès aux façades, aux bouches et poteaux d'incendie ;

Garantir une voie de circulation pour les véhicules d'incendie et de secours.

ARTICLE 3 Le présent arrêté est subordonné à la prise par l'organisateur d'un contrat d'assurance – responsabilité civile à garantie illimitée – garantissant tout dommage pouvant être causé aux personnes et aux biens. Il doit comporter une clause de renonciation à l'encontre de la Ville de Marseille.

ARTICLE 4 Avis favorable est donné pour l'organisation de cette manifestation sous réserve que la Commission de Sécurité compétente émette un avis favorable lors de sa visite avant l'ouverture de la manifestation et du respect des prescriptions formulées.

ARTICLE 5 Par dérogation préfectorale du 22 juin 2000, les instruments de sonorisation sont admis tant que leur usage ne revêt pas de caractère agressif par leur durée, intensité ou répétition.

ARTICLE 6 Dans le cadre de la campagne de propreté mise en place par la Ville de Marseille, il convient de respecter les dispositions suivantes :

Aucune détérioration sur le domaine public ne devra être constatée.

Les organisateurs devront maintenir les lieux en constant état de propreté.

Les déchets devront être rassemblés et déposés dans les conteneurs,

La Ville de Marseille se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage ou de réparation résultant d'éventuels désordres.

ARTICLE 7 Les frais d'alimentation en eau et électricité sont à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 8 Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée aux Parcs, Jardins, Espaces Naturels, Piétonisation et Pistes Cyclables, Voirie, Circulation et Stationnement, Madame l'Adjointe au Maire, déléguée à la Sécurité et Prévention de la Délinquance –Police Municipale - Police Administrative, Monsieur le Directeur des Emplacements, Monsieur le Commissaire Central, Monsieur le Commissaire du 8^{ème} arrondissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 30 JANVIER 2009

MISE A DISPOSITION

09/018/SG – Mise à disposition de l'Esplanade St Jean du 20 avril au 3 mai 2009

Nous, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L. 2212.2,

Vu le Code de la Consommation et notamment l'article L. 221.1,

Vu la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics intercommunale,

Vu l'arrêté n° 89/017/SG en date du 19 janvier 1989 réglementant les marchés, foires, kermesses et les manifestations commerciales sur la voie publique,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône du 22 juin 2000 relatif à la lutte contre les nuisances sonores,

Vu la délibération n° 05/1300/EFAG du 15 décembre 2005 fixant le tarif des braderies et manifestations commerciales.

Vu la décision d'occupation temporaire du Domaine Public en date du 1^{er} février 2002 de Monsieur le Directeur Général du Port mettant à la disposition de la Ville de Marseille une parcelle nommée « Espace St Jean »,

Considérant la demande du cirque PINDER d'utiliser l'espace St Jean,

ARTICLE 1 La Ville de Marseille met à la disposition du cirque PINDER représenté par Monsieur Christophe HERRY, adresse : 37, rue de Coulanges – BP 26 – 94327 SUCY-EN-BRIE CEDEX, l'Esplanade St Jean, pour y organiser des spectacles de cirque

ARTICLE 2 L'Esplanade St Jean est mise à disposition du 20 avril au 03 mai 2009.

ARTICLE 3 L'organisateur y installera un chapiteau qui devra satisfaire à toutes les conditions de sécurité.

ARTICLE 4 L'organisateur devra répondre aux obligations générales de sécurité.

Il devra souscrire une assurance à responsabilité à garantie illimitée contre tous les risques causés à autrui.

ARTICLE 5 Avis favorable est donné pour l'organisation de cette manifestation sous réserve que la Commission de Sécurité compétente émette un avis favorable lors de sa visite avant l'ouverture de la manifestation et du respect des prescriptions formulées.

ARTICLE 6 Par dérogation préfectoral du 22 juin 2000, les instruments de sonorisation sont admis tant que leur usage ne revêt pas de caractère agressif par leur durée, intensité ou répétition.

ARTICLE 7 Les frais d'alimentation en eau et électricité sont à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 8 Monsieur le Conseiller Municipal délégué à la Circulation, Monsieur le Conseiller Municipal délégué au Nettoyement, Monsieur le Conseiller délégué à la Police Municipale et à la Police Administrative, Monsieur le Directeur des Emplacements, Monsieur le Commissaire Central, Monsieur le Commissaire du 2^{ème} arrondissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT LE 30 JANVIER 2009

MESURES DE POLICE**AUTORISATIONS DE MUSIQUE ET MUSIQUE-DANCING****MOIS DE JANVIER 2009**

AM : Autorisation de Musique d' Ambiance

AMA : Autorisation de Musique Amplifiée

AFET : Autorisation de Fermeture Exceptionnelle Tardive (jusqu' à)

Susp : Suspension

AUTORISATION N	EXPLOITANTS	ETABLISSEMENTS	ADRESSES	AUTORISATIONS	
				délivrée le	période de validité
AM - 803 / 09	MME SAHAMDI Noura	SANDRA	20, rue du Marché des Capucins - 13001	06/01/2009	2 mois
AM - 804 / 09	MME GARRIGUE Patricia	LE MELANIE' S	248, rue Paradis - 13006	06/01/2009	2 mois
AM - 1 / 09	MR COHEN Steeve	PIZZA DU VILLAGE	8, bd de Saint loup - 13010	13/01/2009	2 mois
AM - 2 / 09	MR EL YAGOUTI Saïd	STOP MIAM MIAM	130, ch de la Madrague Ville- 13016	13/01/2009	2 mois
AM - 3 / 09	MR BOUKHIAR Lyece	BAR DES SPORTS	29, chemin de la Nerthe - 13016	13/01/2009	2 mois
AM - 4 / 09	MR VANNUCCI Roger	LE PENSEZ' Y	4, place des 3 Lucs - 13012	13/01/2009	2 mois
AM - 5 / 09	MR ARAKELIAN Galik	BAR DES AMIS	44, avenue de Saint Jérôme - 13013	13/01/2009	6 mois
AM - 6 / 09	MR BLOCHET Jérôme	LE ZENZEN	31, quai du Port - 13001	13/01/2009	2 mois
AM - 7 / 09	MR BJILALI Laid	CHEZ BACHIR	77, av Alexandre Ansaldi - 13014	13/01/2009	2 mois
AM - 8 / 09	MR PASQUINI Claude	LE VILAIN PETIT CANARD	35, rue Vincent Scotto - 13001	13/01/2009	2 mois
AMA - 9 / 09	MME EL HAHEK Latifa	O SAVEURS DU LIBAN	1, rue Fortia - 13001	13/01/2009	2 mois
AM - 10 / 09	MME AMENDOLA Roberte	BAR LE METRO	228, avenue Roger Salengro - 13015	13/01/2009	1 an
AM - 11 / 09	MME LAKHIDAR Samira	BRASSERIE DE LA VIERGE DOREE	51, bd de la Liberté - 13001	13/01/2009	2 mois
AEFT - 12 / 09	MR ARAB TANI Miloud	R' VALLEE	212, bd de Saint Marcel - 13011	13/01/2009	jusqu' à 4h00
AEFT - 13 / 09	MR ARAB TANI Miloud	R' VALLEE	212, bd de Saint Marcel - 13011	13/01/2009	jusqu' à 4h00
AM - 14 / 09	MME MASLAH EI BOUCHTAOUJA	les delices des milles et une nuits	39, rue de Crimée - 13003	13/01/2009	2 mois
AM - 15 / 09	MR AOUANECHÉ Lounes	EL BAHDJIA	7, place Paul Cezanne - 13006	13/01/2009	2 mois
AMA - 16 / 09	MR FUSADE Gérard	LE VAHINE	254, chemin Armé d' Afrique - 13010	19/01/2009	2 mois
AM - 17 / 09	MME BENAMOUD Dalila	BRASSERIE LE SOLEIL	27, quai des Belges - 13001	19/01/2009	2 mois
AM - 18 / 09	MR REKIK Ahmed	BAR DES HEROS	14, rue des Héros - 13001	19/01/2009	1 an
AEFT / 09	MR DURAND Jean-Philippe	LE BLOK	Montée du Commandant Robien - 13010	19/01/2009	jusqu' à 4h00

AUTORISATION N	EXPLOITANTS	ETABLISSEMENTS	ADRESSES	AUTORISATIONS	
				délivrée le	période de validité
AEFT - 19 / 09	MR BOURELLY Frédéric	LE TRENDY	75, rue Sainte - 13007	19/01/2009	jusqu' à 4h00
AM - 20 / 09	MME REBIAI Choumicha	MANSOURAH	2, bd Bouge - 13013	19-janv	2 mois
AM - 21 / 09	MR ERCAN Yilmaz	BAR DE LA FONTAINE	192, avenue de la Rose - 13013	19/01/2009	permanente
AM - 22 / 09	MME SIREYIAN Muriel	LE GILOU	13, rue Saint Saëns - 13001	19/01/2009	2 mois
AM - 23 / 09	MR HUSSEIN Hassan	L' ETOILE DE LA PLAINE	69, place Jean Jaurès - 13006	19/01/2009	1 an
AM - 24 / 09	MR VIGNE Bruno	SUBWAY	22, rue Colbert - 13001	19/01/2009	2 mois
AM - 25 / 09	MR ABRARD Olivier	NOOI	249, rue Paradis - 13006	19/01/2009	2 mois
AM - 26 / 09	MR ATZEI Hervé	LE PETIT PORT	Route des Gouges Port de l' Escalette	23/04/2009	2 mois
AM - 27 / 09	MR NOUARI Reda	BAR CORSICA	7, rue d' Aubagne - 13001	23/01/2009	1 an
AM - 28 / 09	MME TENEYIAN Samira	LE REMUT	2, bd du Théâtre Français - 13001	19/01/2009	2 mois
AM - 29 / 09	MR MOURINHA David	LE CHAT DANS L' EPICERIE	12, avenue des Goumiers - 13008	27/01/2009	2 mois
AM - 30 / 09	MR ZANARDELLI Pascal	PAPARAZZI	22, rue Beauvau - 13001	27/01/2009	permanente
AM - 31 / 09	MR VALAT David	BAR LE TURENNE	141, bd National - 13003	27/01/2009	2 mois
AM - 32 / 09	MR CALDERONE Bruno	LE CARRE D' AS	196, avenue de Toulon - 13010	27/01/2009	2 mois
AM - 33 / 09	MME BELHIS Malika	RAPI' BIO	46, rue Breteuil - 13006	27/01/2009	2 mois
AM - 34 / 09	MR AZER Jean-Marc	LE PRINCE	36, cours Belsunce - 13001	27/01/2009	2 mois
AM - 35 / 09	MR AZER AYMAN	NEW PRINCE	201, bd Saint Marcel - 13011	27/01/2009	2 mois
AM - 36 / 09	MR CHESNET Jacques	VILLA MASSALIA	17, place Louis Bonnefon - 13008	27/01/2009	jusqu' à 4h00
AM - 37 / 09	MME ARNAUD Georgette	BAR TABACS	254, avenue de Toulon - 13010	27/01/2009	2 mois
AM - 38 / 09	MR AUTUORI Jean-Pierre	LE DELIRIUM	84, Edmond Rostand - 13006	27/01/2009	1 an
AM - 39 / 09	MME SOULIMANE Fadila	CAFE DES ARTS	3, rue Curiol - 13001	27/01/2009	2 mois
AM - 40 / 09	MME BUQUET Paule	COMPTOIR D' ARENC	217, avenue Roger salengro - 13015	27/01/2009	2 mois

PERMIS DE CONSTRUIRE

PERIODE DU 16 AU 31 DECEMBRE 2008

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
08 H 1485PC.P0	16/12/08	Société Civile Immobilière	CAPUCIN	85 AVE GEORGES POMPIDOU 13008 MARSEILLE	595		Construction nouvelle;Surelevation;	Habitation ;
08 H 1492PC.P0	18/12/08	Mlle	ROBERT CECILE	27 RUE DAUMIER 13008 MARSEILLE	138		Travaux sur construction existante;Surelevation;	Habitation ;
08 H 1501PC.P0	19/12/08	Société Nom Commun	NATIOCREDIMURS	11 RUE DE CASSIS 13008 MARSEILLE	1150		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 H 1505PC.P0	22/12/08	Mme	DESCHAMPS	9 IMP PROPHETE 13003 MARSEILLE	28		Travaux sur construction existante;Extension;	Habitation ;
08 H 1510PC.P0	22/12/08	Mr	PONS	26 BD CHALLIER DE NERE 13008 MARSEILLE	12		Travaux sur construction existante;Extension;	Habitation ;
08 H 1519PC.P0	23/12/08	Mr	D'APUZZO	6 rue de la GENDARMERIE 13009 MARSEILLE	0			
08 H 1527PC.P0	24/12/08	Société Civile Immobilière	FAMILLIALE PINTO	89BIS RUE BELLE DE MAI 13003 MARSEILLE	97			Artisanat ;
08 H 1530PC.P0	24/12/08	Mr	SLEIMAN	28 RUE DE LA TURBINE/TRA DU LYCEE PERIER 13008 MARSEILLE	2058		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 H 1532PC.P0	29/12/08	Mr	AMROUN	13 AVE NORD DU PETIT LYCEE 13003 MARSEILLE	106		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
08 J 1489PC.P0	17/12/08	Mr	BENKADER	50 PLE DU MONUMENT 13011 MARSEILLE	18		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
08 J 1494PC.P0	18/12/08	Mme	SERVANT	PCE ST CHRISTOPHE 13011 MARSEILLE	199			Bureaux Commerce ;
08 J 1500PC.P0	19/12/08	Mr	VERSACE	62 RUE ARNOULD MARSEILLE	0		Construction nouvelle;	
08 J 1521PC.P0	23/12/08	Mr	MIMRAN	12 CHE DE LA SALETTE 13011 MARSEILLE	0		Construction nouvelle;	
08 J 1522PC.P0	23/12/08	Mr	MIMRAN	12 CHEMIN DE LA SALETTE 13011 MARSEILLE	0			
08 J 1539PC.P0	31/12/08	Société	LAUGE	24 RUE DE LA FILLE DU PUISATIER 13011 MARSEILLE	422		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 K 1481PC.P0	16/12/08	Mme	ROCHE EPOUSE LAURENCE	5 RUE DU PAGEOT 13007 MARSEILLE	31		Travaux sur construction existante;Extension;Surl	Habitation ;
08 K 1491PC.P0	18/12/08	Mr	CRIQUET	4 RUE DES FLOTS BLEUS 13007 MARSEILLE	207		Construction nouvelle;Piscine;	Habitation ;
08 K 1496PC.P0	19/12/08	Mr	ASLOUM	2 RUE D'YPRES 13012 MARSEILLE	133		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 K 1506PC.P0	22/12/08	Mr	CHAUVIN	25 BD AMEDEE AUTRAN 13007 MARSEILLE	0			
08 K 1507PC.P0	22/12/08	Société à Responsabilité Limitée	ALPIMMO	8-10 RUE PIERRE BERANGER 13012 MARSEILLE	2841		Travaux sur construction existante;	Habitation Service Public;

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
08 K 1509PC.P0	22/12/08	Mme	SCOLLO	111 AVE DES CAILLOLS 13012 MARSEILLE	98		Construction nouvelle;Garage;	Habitation ;
08 K 1513PC.P0	22/12/08	Mr et Mme	DELMAS	211 AVE DU 24 AVRIL 1915 / TRE DE BEAUMONT MARSEILLE	200		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 K 1516PC.P0	23/12/08	Mr	MANIACI	111 AV DES CAILLOLS 13012 MARSEILLE	93		Construction nouvelle;Garage;	Habitation ;
08 K 1518PC.P0	23/12/08	Mme	BOEUF-CUMBRERA	29 RUE MALMOUSQUE 13007 MARSEILLE	64		Travaux sur construction existante;Extension;Surel	Habitation ;
08 K 1524PC.P0	23/12/08	Mr et Mme	DELON JOANNA ET SCHUSTER	4 RUE SAINTE FELICITE 13007 MARSEILLE	69			Habitation ;
08 K 1538PC.P0	31/12/08	Société à Responsabilité Limitée	MAZARIN PROMOTION	12 RUE DE SMYRNE 13005 MARSEILLE	1107		Construction nouvelle;Travaux sur construction exi	Habitation ;
08 K 1543PC.P0	31/12/08	Mme	NOUGUIER	15 rue DU PRESBYTERE 13007 MARSEILLE	224		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 M 1482PC.P0	16/12/08	Société	SEMUP GROUPE JC DECAUX	RUE BASSE STE PHILOMENE 13006 MARSEILLE	0		Construction nouvelle;	
08 M 1484PC.P0	16/12/08	Société à Responsabilité Limitée	MAGALI	201 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE	28		Construction nouvelle;	Commerce ;
08 M 1487PC.P0	16/12/08	Société à Responsabilité Limitée	CABINET LAUGIER	19 MAR DES CAPUCINS /26/28 BD GABRIEL 13001 MARSEILLE	0			
08 M 1488PC.P0	16/12/08	Copropriété	48 RUE BERNARD DUBOIS 13001	48 RUE BERNARD DU BOIS 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1503PC.P0	19/12/08	Mr	PANDIKIAN	28 RUE VILLENEUVE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1504PC.P0	19/12/08	Copropriété	DU 27 BD DE LA LIBERTE	27 BD DE LA LIBERTE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1511PC.P0	22/12/08	Mr	BRISSET	TRV DES BANCAOUS 13013 MARSEILLE	132		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 M 1515PC.P0	23/12/08	Mr et Mme	KUZULIAN	11 CHM RURAL DE LA POUNCHE 13013 MARSEILLE	129		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 M 1517PC.P0	23/12/08	Société à Responsabilité Limitée	18	48 RUE DES PETITES MARIES 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1523PC.P0	23/12/08	Société Civile Immobilière	SCI A'LVA MEDITERRANEENNE	8 RUE DE LA MAURELLE 13013 MARSEILLE	38			Habitation ;
08 M 1525PC.P0	23/12/08	Société à Responsabilité Limitée	SARL CHYK	7 RUE SAINT DOMINIQUE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1526PC.P0	23/12/08	Société à Responsabilité Limitée	CABINET LAUGIER	18 RUE DES FEUILLANTS 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1531PC.P0	24/12/08	Mr	ATTALAH	145 AVE DES POILLUS MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
08 M 1533PC.P0	29/12/08	Mr	PANACCIULLI	1BIS BD VERD 13013 MARSEILLE	69		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
08 M 1534PC.P0	29/12/08	Mrs	FOGLIATI	1 IMP GRACIEUSE 13013 MARSEILLE	136		Travaux sur construction existante;Garage;	Habitation ;
08 M 1540PC.P0	31/12/08	Mr	FEVE	160 AV DE FRAIS VALLON 13013 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 M 1541PC.P0	31/12/08	Société Civile Immobilière	STAR IMMO 3 CHEZ AGENCE ETOILE	10 crs BELSUNCE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
08 N 1486PC.P0	16/12/08	Mlle	LI	73 CHE DES BOURRELY 13015 MARSEILLE	116			Habitation ;
08 N 1490PC.P0	17/12/08	Société Civile Immobilière	SMPG IMMOBILIER	121 RUE CONDORCET 13016 MARSEILLE	137		Travaux sur construction existante;Démolition Part	Habitation Bureaux ;
08 N 1495PC.P0	18/12/08	Mr	STIGLIANO	11 CHEMIN CARRAIRE 13015 MARSEILLE	157			Habitation ;
08 N 1497PC.P0	19/12/08	Mr	PRINDERRE	7 RUE LATHAM 13014 MARSEILLE	272			Habitation ;
08 N 1498PC.P0	19/12/08	Mr et Mme	MARX ET BICHAT	13 RTE DU BEAU SOLEIL 13016 MARSEILLE	35		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
08 N 1499PC.P0	19/12/08	Société Civile Immobilière	RICO DAOU	BD DES CORSAIRES/BD FALCOT 13015 MARSEILLE	1800		Construction nouvelle;	Artisanat ;
08 N 1502PC.P0	19/12/08	Mr	LILLO	IMP DU PLATEAU TRAV DE LA VIGIE 13015 MARSEILLE	338		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 N 1512PC.P0	22/12/08	Mr	FERRAT	87 CHE DE LA MURE 13015 MARSEILLE	0			
08 N 1514PC.P0	22/12/08	Société à Responsabilité Limitée	YEMAA	158 CHE DU LITTORAL 13015 MARSEILLE	338		Construction nouvelle;	Bureaux ;
08 N 1528PC.P0	24/12/08	Société Civile Immobilière	MAXIME	9 AV MAXIME 13015 MARSEILLE	0			
08 N 1529PC.P0	24/12/08	Mr	MARTINEZ	48 RUE CHEVALIER PAUL 13002 MARSEILLE	21		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
08 N 1536PC.P0	30/12/08	Société Civile Immobilière	LES ACCATHES	IMP DU VERGER 13015 MARSEILLE	234		Construction nouvelle;	Habitation ;
08 N 1537PC.P0	30/12/08	Mr	DEFACQUES	4 AVE DE LA BOUGIE 13014 MARSEILLE	568		Construction nouvelle;	Bureaux Commerce ;
08 N 1542PC.P0	31/12/08	Mr	ROUX	" TRA DES PARTY ET CHE DES GRIVES RESIDENCE ""LE CLOS ESTELLO"" 13014 MARSEILLE"	0			
09 M 0017PC.P0	31/12/08	Société Civile Immobilière	RUE DE VILLAGE 11	59 RUE DE VILLAGE 13006 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	

PERIODE DU 1^{er} AU 15 JANVIER 2009

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
09 H 0003PC.P0	05/01/09	Mr	D' ALEO	1 BD PAGES 13009 MARSEILLE	0		Construction nouvelle;	
09 H 0004PC.P0	05/01/09	Société	CECIGO	10 RUE DU 141EME RIA MARSEILLE	228		Travaux sur construction existante;	Bureaux ;
09 H 0010PC.P0	09/01/09	Société Civile Immobilière	CRSF METROPOLE	5 RUE MATHIEU STILATTI 13003 MARSEILLE	1167		Construction nouvelle;	Bureaux ;
09 H 0013PC.P0	12/01/09	Mr	MARTINI	70 BD FRANCOIS ARLAUD 13009 MARSEILLE	58		Construction nouvelle;	Habitation ;
09 H 0014PC.P0	12/01/09	Mr	BOURGEOIS	18 BD GEORGES GUYNEMER 13009 MARSEILLE	67		Construction nouvelle;Extension;	Habitation ;
09 H 0015PC.P0	13/01/09	Mr	DEMEULENAERE	av de la JARRE. 13009 MARSEILLE	0			
09 H 0022PC.P0	15/01/09	Société Anonyme	SERAM	58 RUE DES MOUSSES 13008 MARSEILLE	17		Construction nouvelle;	Bureaux ;
09 H 0023PC.P0	15/01/09	Mr	BENABDERRAHMAN E	31 BD MAIRE 13008 MARSEILLE	0			
09 J 0007PC.P0	07/01/09	Mr	HEENE-ANKRY	14 BD DE SAIGON 13010 MARSEILLE	98		Travaux sur construction existante;Extension;Garag	Habitation ;
09 J 0009PC.P0	09/01/09	Société Civile Immobilière	SAINT JEAN	7 TRA BESSEDE 13010 MARSEILLE	9677		Construction nouvelle;	Habitation Commerce ;
09 K 0011PC.P0	09/01/09	Mr	CARRAND	38 BD MARIUS THOMAS 13007 MARSEILLE	0			
09 K 0018PC.P0	13/01/09	Mr	OBEDIA	10 AV MOUTTET 13004 MARSEILLE	75		Travaux sur construction existante;Extension;	Habitation ;
09 K 0019PC.P0	13/01/09	Mr	ARGENSON	340 CHE DU ROUCAS BLANC 13007 MARSEILLE	0			
09 K 0025PC.P0	15/01/09	Société Civile Immobilière	PAUL ET JULIEN	30 BD BENSA MARSEILLE	101		Travaux sur construction existante;Surelevation; Ni	Habitation ;
09 K 0026PC.P0	15/01/09	Société Civile Immobilière	ILLIADIMO	65 AVE DE SAINT BARNABE 13012 MARSEILLE	0			
09 K 0027PC.P0	15/01/09	Mr et Mme	MARCHI	21/23 RUE MARTIN BRIGNAUDY 13007 MARSEILLE	67			Habitation ;
09 K 0028PC.P0	15/01/09	Société à Responsabilité Limitée	DEVELOPPEMENT FONCIER ET IMMOBILIER	2 TRA CAS 13004 MARSEILLE	0			
09 M 0008PC.P0	08/01/09	Mr	AMMAR	28 BD D ATHENES 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	
09 M 0012PC.P0	09/01/09	Communauté Urbaine	MARSEILLE PROVENCE METROPOLE - DIRECTION DE L 'ASSAINISSEMENT	0 RUE DE LA PARADE 13013 MARSEILLE	0		Construction nouvelle;	
09 M 0021PC.P0	14/01/09	Cabinet	D'AGOSTINO	3 RUE RODOLPHE POLLAK 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante;	

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
09 M 0029PC.P0	15/01/09	Association	COMITE PERCE NEIGE	che DE CHATEAU GOMBERT 13013 MARSEILLE	2560		Construction nouvelle;	Service Public ;
09 N 0001PC.P0	05/01/09	Mme	TEMAR	0 TRA DE LA CHEVRE 13015 MARSEILLE	89		Construction nouvelle;	Habitation ;
09 N 0002PC.P0	05/01/09	Mr et Mme	IDJERI	13 BD BALTHAZAR BLANC 13015 MARSEILLE	106		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
09 N 0005PC.P0	05/01/09	Mr	ABDELGHEFFAR	204 CHE DE LA PELOUQUE 13016 MARSEILLE	130		Construction nouvelle;	Habitation ;
09 N 0006PC.P0	05/01/09	Mr	PATIMO	19 RUE DES GEMEAUX 13015 MARSEILLE	11		Travaux sur construction existante;	Habitation ;
09 N 0016PC.P0	13/01/09	Société à Responsabilité Limitée	ALD MARCHE CAVAILLON	14 TRS DE CHÂTEAU DE VENTO 13014 MARSEILLE	147		Travaux sur construction existante;	Commerce ;
09 N 0024PC.P0	15/01/09	Mr et Mme	D 'AGATA / CABOT	3 BD JEAN BOUIN 13014 MARSEILLE	39		Travaux sur construction existante;	Habitation ;

PERIODE DU 16 AU 31 JANVIER 2009

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
09 H 0039PC.P0	20/01/09 0:00:00	Association	USCRM	83 BD DU REDON 13009 MARSEILLE	635		Construction nouvelle	Service Public
09 H 0041PC.P0	20/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	336 MAZARGUES	336 AV DE MAZARGUES 13008 MARSEILLE	7824		Construction nouvelle	Habitation Commerce
09 H 0042PC.P0	21/01/09 0:00:00	Ville de Marseille	DIRECTION DES SPORTS	STADE DE LUMINY - RUE HENRI COCHET 13009 MARSEILLE	0			
09 H 0043PC.P0	21/01/09 0:00:00	Mr	SCORTICA	21 BD DU CENTRE 13008 MARSEILLE	648		Construction nouvelle	Habitation
09 H 0049PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mr	KHAYYOUR	172 CHE DE SORMIOU MARSEILLE	0			
09 H 0051PC.P0	23/01/09 0:00:00	Société par Action Simplifiée	OM EXPLOITATION	3 BD MICHELET 13008 MARSEILLE	660		Construction nouvelle	Bureaux Commerce
09 H 0055PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mr	COULOMB	24 BD REY 13009 MARSEILLE	0			
09 H 0060PC.P0	26/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	L 'AIGLE ROYAL	2 BD LOUBON 13003 MARSEILLE	52		Travaux sur construction existante	Commerce
09 H 0063PC.P0	27/01/09 0:00:00	Association	JB FOUQUE POUR L'AIDE A L' ENFANCE	272 AVE DE MAZARGUES MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 H 0068PC.P0	28/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	37 RUE KLEBER	37 RUE KLEBER 13003 MARSEILLE	0			
09 H 0069PC.P0	28/01/09 0:00:00	Société Anonyme	AZUR PROMOTEL	329 BD MICHELET 13009 MARSEILLE	0		Construction nouvelle	
09 H 0076PC.P0	30/01/09 0:00:00	Mr	ALVAREZ DE TOLEDO	76 RUE DU COMMANDANT ROLLAND 13008 MARSEILLE	0			
09 J 0050PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mr	GAROZZO	1 AV DE SAINT MENET 13011 MARSEILLE	111			Habitation Bureaux
09 J 0054PC.P0	23/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	AURUS	165 RT DES CAMOINS 13011 MARSEILLE	319		Construction nouvelle	Service Public
09 J 0065PC.P0	27/01/09 0:00:00	Mr	TOROYAN	232 BD ROMAIN ROLLAND 13010 MARSEILLE	85		Travaux sur construction existante Extension Surel	Habitation
09 J 0070PC.P0	28/01/09 0:00:00	Mme	BENEDETTO	66 BD BELLEVUE QRT LA BARASSE 13011 MARSEILLE	45		Extension Garage	Habitation
09 J 0077PC.P0	30/01/09 0:00:00	Société d'Economie Mixte	TREIZE DEVELOPPEMENT	76 RUE DES FORGES/73 RUE ALFRED CURTEL 13010 MARSEILLE	0			
09 K 0030PC.P0	16/01/09 0:00:00	Association	LES MIA DE MALDORMES	2 RUE DES CINQ GENTS 13007 MARSEILLE	14		Travaux sur construction existante Extension Veran	Habitation
09 K 0034PC.P0	16/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	PAUL-BERNARD	65 BD DE ROUX 13004 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 K 0036PC.P0	16/01/09 0:00:00	Mr	REY	28 RUE DU VALLON DES AUFFES 13007 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante Garage	
09 K 0037PC.P0	19/01/09 0:00:00	Mr	ESCUIT	170 BD BOMPARD 13007 MARSEILLE	0			
09 K 0044PC.P0	21/01/09 0:00:00	Mr et Mme	AUQUIER	27 AV PIERRE LOTI 13012 MARSEILLE	22		Travaux sur construction existante	Habitation
09 K 0056PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mme	MAGNE	20 CHE BATTERIE DES LIONS 13007 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 K 0057PC.P0	26/01/09 0:00:00	Mr et Mme	BAYRAMIAN	40 RTE DES 3 LUCS A LA VALENTINE 13012 MARSEILLE	151		Construction nouvelle	Habitation

N° DOSSIER	DATE DE DEPOT	NOM DU PETITIONNAIRE		ADRESSE	SHON A CREER	HAUTEUR	NATURE DES TRAVAUX	DESTINATION
09 K 0058PC.P0	26/01/09 0:00:00	Mr	BOUARROUDJ	107 VC DU PDT JOHN F KENNEDY 13007 MARSEILLE	291		Travaux sur construction existante Surelevation Ni	Habitation
09 K 0067PC.P0	27/01/09 0:00:00	Mr et Mme	HAMDIKENE	61/63 CHE DES CAMPANULES 13012 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante Garage Démoliti	
09 K 0078PC.P0	30/01/09 0:00:00	Mme	GASTALDI	12 RUE YVES LARIVEN 13005 MARSEILLE	0			
09 M 0031PC.P0	16/01/09 0:00:00	Mr	FAMULARO	37 BD DE LA BEGUDE 13013 MARSEILLE	20		Travaux sur construction existante Garage	Habitation
09 M 0032PC.P0	16/01/09 0:00:00	Copropriété	18 ACADEMY C/ CABINET CHABERT	18 RUE DE L ACADEMIE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0033PC.P0	16/01/09 0:00:00	Cabinet	BERTHOZ	53 RUE DES PETITES MARIES 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0035PC.P0	16/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	A ' LVA MEDITERRANENNE	8 RUE DE LA MAURELLE 13013 MARSEILLE	41		Travaux sur construction existante Extension	Habitation
09 M 0038PC.P0	19/01/09 0:00:00	Mr	PASOTTI	80 RUE BERNARD DU BOIS 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0045PC.P0	22/01/09 0:00:00	Société à Responsabilité Limitée	FIMAPY	22 RUE LONGUE DES CAPUCINS 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0046PC.P0	22/01/09 0:00:00	Mr et Mme	BUSUTTIL	7 LOT LA CREDENCE 13013 MARSEILLE	105		Travaux sur construction existante Surelevation Am	Habitation
09 M 0048PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mr	KASPARIAN	33 CHE DE LA GRAVE 13013 MARSEILLE	52		Construction nouvelle	Habitation
09 M 0061PC.P0	26/01/09 0:00:00	Cabinet	COGEFIM-FOUQUE SYNDIC DE COPROPRIETE	61 RUE DES DOMINICAINES 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0071PC.P0	28/01/09 0:00:00	Mr	KOUTBI	40 RUE DU MUSEE 13001 MARSEILLE	0		Travaux sur construction existante	
09 M 0073PC.P0	30/01/09 0:00:00	Administration	C.H. EDOUARD TOULOUSE	21 PLACE ALEXANDRE LABADIE 13001 MARSEILLE	0			
09 N 0040PC.P0	20/01/09 0:00:00	Mrs	ADDARIO	234 MTE DU PICHOU 13016 MARSEILLE	231		Construction nouvelle Démolition Totale	Habitation
09 N 0047PC.P0	22/01/09 0:00:00	Mr et Mme	ALAMELLE	128 CHE DU LITTORAL 13015 MARSEILLE	246		Construction nouvelle	Habitation
09 N 0052PC.P0	23/01/09 0:00:00	Société Civile Immobilière	GE ET SAM	29 RUE DU PANIER 13002 MARSEILLE	27		Extension Aménagement intérieur	Habitation
09 N 0053PC.P0	23/01/09 0:00:00	Mr	SANTIAGO/ SCHNEIDER	1 RUE MICHEL SERRE 13016 MARSEILLE	87		Construction nouvelle Démolition Totale	Habitation
09 N 0059PC.P0	26/01/09 0:00:00	Mr	TOSTO	13 BD HENRI MICHEL 13016 MARSEILLE	60		Travaux sur construction existante	Habitation
09 N 0062PC.P0	26/01/09 0:00:00	Mr	AOUADENE	20 RUE BOISSELOT 13014 MARSEILLE	143		Construction nouvelle Garage	Habitation
09 N 0064PC.P0	27/01/09 0:00:00	Conseil Régional	PACA	430 CHE DE LA MADRAGUE VILLE 13015 MARSEILLE	172			Habitation Service Public
09 N 0066PC.P0	27/01/09 0:00:00	Mr	LA PIETRA	4 TSSE DES FABRETTES 13015 MARSEILLE	0			
09 N 0072PC.P0	30/01/09 0:00:00	Mlle	SECHI	50 CHE DU VALLON MARSEILLE	0			
09 N 0074PC.P0	30/01/09 0:00:00	Mr	DE PALMA	11 AVE MINERVE 13015 MARSEILLE	0			
09 N 0075PC.P0	30/01/09 0:00:00	Mr	STUTZINGER	4 TRAV DES FABRETTES NOTRE DAME LIMITE 13015 MARSEILLE	0			

**DEMANDE D'ABONNEMENT
AU "RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS"**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

désire m'abonner au "RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS" à dater du

Abonnement annuel joindre un chèque de 17 Euros au nom de :

M. le Trésorier Principal de la Ville de Marseille

A adresser à :
La Trésorerie Principale - Service recouvrement
33 A, rue Montgrand
13006 Marseille

REDACTION ABONNEMENTS : DIRECTION DES ASSEMBLEES
12, RUE DE LA REPUBLIQUE
13001 MARSEILLE
TEL : 04 91 55 15 55 - FAX : 04 91 56 23 61

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. LE MAIRE DE MARSEILLE

REDACTEUR EN CHEF : M. JEAN-CLAUDE GONDARD, DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

DIRECTEUR GERANT : Mme Anne-Marie M.COLIN

IMPRIMERIE : CETER